

### Modèle 14: Modification du contrat d'un commun accord

#### Avenant au contrat de travail

Entre

Monsieur/Madame/la société<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
 demeurant/ayant son siège social à \_\_\_\_\_  
 inscrit(e) au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro \_\_\_\_\_,

nommée ci-après "l'employeur"

et

Monsieur/Madame<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
 né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 demeurant à \_\_\_\_\_  
 nommé(e) par la suite "le salarié"

il est convenu d'un commun accord d'apporter les modifications suivantes au contrat de travail conclu en date du \_\_\_\_\_

Article 1er:

\_\_\_\_\_

Article 2:

\_\_\_\_\_

L'avenant conclu entre parties prend effet à partir du \_\_\_\_\_

Fait en double exemplaire à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_, chaque partie reconnaissant avoir reçu un exemplaire.

le salarié

l'employeur

<sup>1</sup> biffer ce qui ne convient pas